

# STATIONNEMENT A DUREE LIMITEE

## 1 - DEFINITION

Signalisation des voies ou zones sur lesquelles le stationnement à durée limitée s'applique.

## 2 - REFERENCES

### Guide de Nantes Métropole

La fiche signalisation stationnement généralités apporte les renseignements généraux ou spécifiques.

## 3 - PRINCIPES

- La prescription est sur une voie par panneau B6a1 et panonceau, dans une zone par panneaux de zone type B6b et panonceau et B50 et en parking par panneau C1 et panonceau.
- Lorsque, dans le cadre de la réglementation d'une zone, il est édicté des exceptions, il convient de mettre une signalisation en place permettant d'indiquer des interdictions supplémentaires, par un panneau de type B6a complété éventuellement par un panonceau.
- Pour la prescription de stationnement à durée limitée, le marquage sera bleu.
- Concernant les règles de l'accessibilité du stationnement et carte mobilité inclusion le stationnement est sans limitation de durée sauf si l'autorité compétentes en matière de stationnement le souhaite, il est possible de fixer une durée maximale sans être inférieure à douze heures.

### Applications possibles du stationnement à durée limitée

- Stationnement de courte durée proche de commerces.
- Stationnement dit « dépose minute » proche des écoles, gares...
- Création de ce stationnement y compris dans une zone de stationnement déjà réglementée type unilatéral alterné semi-mensuelle, payante...
- Gestion de la durée du stationnement sur une place de livraison. La signalisation sera celle de l'aire de livraison, la prescription de durée sera affichée par panonceau type M6c (voir fiche aire de livraison).

## 4 - SIGNALISATION

### La signalisation horizontale

Le stationnement à durée limitée avec contrôle par disque est délimité par une ligne T'2 2u (10 cm) de couleur bleue.

schéma 1



## La signalisation verticale

Se référer à la fiche signalisation stationnement généralités pour la pose des panneaux (orientation, position...).

**Pour la signalisation par zones voir fiche Stationnement par zones**

## 5 - SCHEMAS DE CHOIX DE LA SIGNALISATION

Pour le stationnement par zone se référer à la fiche "Disposition du stationnement appliquée à une zone".

Type de stationnement	Localisation	Panneaux et panonceaux	Signalisation horizontale
Durée limitée	Sur voirie	B6a1  M6c 	Schéma 1
	En parking	C1b  M6c 	